



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES ETUDIANTS FGSE – Lausanne/Sion 2024-2025

CHAMP D'APPLICATION

Cette directive s'adresse aux étudiantes et étudiants de la **Faculté des géosciences de l'environnement (FGSE)** qui sont amené·e·s à se déplacer entre les sites de Lausanne et de Sion pour suivre des enseignements de Master ainsi que les évaluations qui y sont liées. Celle-ci s'adresse également à tout étudiant·e de l'UNIL souhaitant suivre un enseignement du MA en études du tourisme sur le site de Sion.

FRAIS NON REMBOURSÉS

- Pour effectuer des recherches en bibliothèque ou en laboratoire.
- Du domicile de l'étudiant·e vers la gare.
- Du domicile de l'étudiant·e vers le site de l'université à laquelle est rattaché son cursus d'études principal.
- Les trajets effectués en voiture.
- Les déplacements effectués hors période de cours et d'examens ; les cas particuliers sont réservés.
- Les déplacements effectués dans le cadre d'un stage.
- Les titres de transports publics urbains pris indépendamment du billet de train et du City-Ticket.
- L'abonnement CFF demi tarif ni la différence entre les montants remboursés et le prix total de l'AG.

PRINCIPES

- Le remboursement de chaque déplacement de la gare de départ ou de domicile de l'étudiant·e vers l'université d'accueil, sur présentation des titres de transport à concurrence du tarif CFF Sion – Lausanne City-Ticket* 2^{ème} classe demi-tarif. Par université d'accueil, on entend :
 - le site de Sion pour les personnes inscrites dans un cursus rattaché à l'UNIL - Lausanne
 - le site de Lausanne pour les personnes inscrites au Master en études du tourisme
- L'achat d'un abonnement CFF demi-tarif est à la charge de l'étudiant·e.
- La limite des remboursements des frais de transport par semestre est fixée à CHF 1'200.-.
- Dans le cas où le travail de mémoire nécessite l'utilisation d'un laboratoire à l'UNIL pour les étudiant·e·s venant du site de Sion ou l'inverse, 28 déplacements peuvent être pris en charge

avec accord du directeur / de la directrice du mémoire.

- En cas de déplacements fréquents, il est conseillé aux étudiant·e·s d'acquérir un abonnement général (AG) (durée minimale de 4 mois).
- La demande de remboursement selon les présentes modalités est soumise uniquement en fin de semestre et doit être déposée au plus tard 2 mois après la fin de ce dernier.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

- Sur la base du formulaire ci-joint dûment rempli, accompagné des billets de train ordinaires/City-Ticket originaux ou de la photocopie de l'abonnement général accompagné du justificatif de paiement.
- Les personnes dispensant l'enseignement sont priées de **signer chaque ligne** du formulaire soumis par l'étudiant·e, attestant sa participation au cours. Pour les examens, l'étudiant·e est tenu·e de faire signer le formulaire par un membre de l'équipe surveillante
- L'étudiant·e signe le formulaire.

VALIDATION ET REMBOURSEMENT

- Les formulaires dûment remplis et signés ainsi que les titres de transport (**scotchés sur feuille A4 et par ordre chronologique**) doivent être adressés en un seul envoi à la Faculté des géosciences et de l'environnement.
- La Faculté confirme et valide par son tampon et une signature le formulaire d'indemnisation.

MODALITÉS D'ENVOI

Le formulaire dûment rempli et ses annexes sont à envoyer en fin de semestre à l'adresse suivante :

Université de Lausanne
 Faculté des géosciences et de l'environnement
 Marie-Christelle Pierlot
 Moline –Géopolis
 1015 Lausanne

* Outre le déplacement en train jusqu'à la ville de l'université d'accueil, le City-Ticket comprend une carte journalière donnant droit à un accès illimité – pour la journée - aux transports publics urbains au lieu de destination.



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES ETUDIANT·E·S FGSE – Lausanne/Sion

2024-2025

Veillez joindre en annexe les TITRES DE TRANSPORT ORIGINAUX (tels que définis au verso), collés sur une feuille A4 et par ordre chronologique.

Ce formulaire doit être validé par la personne dispensant l'enseignement (une signature par déplacement) et transmis à la Faculté des géosciences et de l'environnement. Ecrire lisiblement.

Nom et prénom :	_____	Email de l'UNIL :	_____
Adresse (rue et NPA) :	_____ _____	Date de naissance :	_____
IBAN (CCP ou bancaire) :	_____	Master en :	_____
Nom de la banque / ville :	_____	Semestre (Automne/Printemps) :	_____

Date	Destination	AG ou prix du billet 2 ^e classe ½ tarif	Cours suivi	Signature de l'enseignant·e pour chaque case (pas de guillemet, ni d'accolade)

Signature de l'étudiant :

Total : CHF

Par votre signature vous attestez de la
véracité des renseignements fournis.

Validation de la Faculté (tampon et signature)